

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 10 juillet 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-3879-2014, phases 3 et 4 - Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et
Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre
2014 / EXTENSION DU DÉLAI POUR LA PRODUCTION DE LA PREUVE DU ROÉÉ**
n/d : 1001-084

Chère consœur,

M. Bertrand Schepper, analyste externe du ROÉÉ dans le dossier en rubrique a subi dans les derniers jours une intervention chirurgicale. Il ne s'agit pas de quelque chose de majeur et son retour au travail était prévu pour le lundi 13 juillet 2015. Toutefois, nous avons appris aujourd'hui que sa convalescence s'allongera jusqu'au mercredi 15 juillet 2015.

Or, suivant la décision D-2015-029 la preuve des intervenants est due le lundi, 20 juillet 2015 à midi. Dans les circonstances, le ROÉÉ est obligé de demander respectueusement une extension de délai pour la production de sa preuve jusqu'au vendredi 24 juillet 2015 à midi. Considérant le calendrier du dossier, nous osons croire que cela ne causera pas de préjudice à Gaz Métro et aux autres intervenants.

Par ailleurs, dans ce dossier M. Schepper collaborera avec l'autre analyste externe du ROÉÉ, M. Jean-Pierre Finet. De plus, une partie de l'analyse et de la preuve du ROÉÉ sera préparée conjointement avec le GRAME. C'est pourquoi notre demande d'extension de délai affecte l'ensemble de la preuve écrite du ROÉÉ, incluant la portion conjointe avec le GRAME.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur,
l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

p.j.
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse
Gaz Métro dossiers réglementaires
Me Geneviève Paquet
Jonathan Théorêt
ROEÉ Coordination
Bertrand Schepper
Jean-Pierre Finet